

Le 16 janvier 2012

Candidat et candidate  
Techniques équines

Bonjour,

Pour votre admission au programme de Techniques équines, vous en êtes rendu(e) à l'étape des tests de sélection.

Ces tests auront lieu le samedi 24 mars 2012, à l'ITA, campus de La Pocatière situé au 401, rue Poiré à La Pocatière. Advenant de mauvaises conditions météorologiques, les tests se dérouleront le samedi 31 mars. Les candidats sont invités à se présenter dès 7 h 30 le matin afin de procéder à leur inscription, permettant ainsi de débiter les activités d'admission dès 8 h. La journée se terminera au plus tard vers 16 h 30. Une partie des tests se déroulera aux écuries, il faudra par conséquent prévoir des vêtements et des chaussures appropriés. Cependant, il ne s'agit pas d'activités d'équitation.

Chaque candidat éligible aux tests de classement sera contacté par courriel au plus tard le 15 mars. Ce courriel vous informera de l'horaire de la journée.

Pour optimiser le déroulement et faciliter la logistique, nous vous demandons de confirmer votre participation, dès que celle-ci est assurée, auprès de Madame Michelyne Lamarre au numéro 418 856-1110 poste 1299.

Aussi, nous tenons à préciser que la discipline déterminée par le candidat lors de l'inscription au SRACQ (classique, western, randonnée ou courses attelées) sera considérée comme un choix définitif pour les activités de la journée de sélection. Aucun changement ne sera autorisé le matin même des tests.

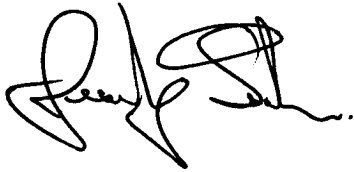
Vous trouverez également sur le site les documents suivants :

- 1) Brève description des tests de sélection
- 2) Documents à remettre au médecin pour l'évaluation de votre état de santé
- 3) Précisions sur le programme de Techniques équines (hyperlien)

Veillez prendre connaissance rapidement de ces documents. Lors de la journée des tests de sélection, **vous aurez à nous remettre le rapport de l'examen médical, dans l'enveloppe cachetée et signée par le médecin que ce dernier vous a remise.**

Également, prenez note qu'il y a des frais de trente dollars (30 \$) pour passer les tests. Ce montant doit être payé par chèque ou en espèces dès votre arrivée à l'ITA le 24 mars. Il ne faut pas confondre ce montant avec celui de 39 \$ déjà versé au SRACQ lors de votre demande d'admission.

Au plaisir de vous rencontrer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Guy Leclerc'. The signature is stylized with large, sweeping loops and a long horizontal tail.

Jean-Guy Leclerc  
Directeur des services éducatifs